



Les mares, ces petits trésors patrimoniaux...

Près de 90% des mares ont disparu au XX^{ème} siècle. On redécouvre aujourd'hui leur intérêt : un « plan mares » a été mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels, le conseil général et 18 autres structures.

Ici et là, seul le nom d'une rue rappelle la présence d'une mare, autrefois ! Et parfois aussi quelques anciens, qui vous raconteront comment ils allaient pêcher avec un bout de ficelle ou capturer des tritons ou des grenouilles. On retrouve la trace de ces plans d'eau artificiels plus ou moins vastes dès le 6^{ème} millénaire avant Jésus-Christ ! Destinées à pallier le manque en eau de certaines régions, les mares sont le plus souvent creusées dans des endroits connus pour leur humidité, tapissés d'argile pour



assurer leur étanchéité. Certaines d'entre elles, comme à Bigeonnette, ont été réalisées sur le site d'anciennes carrières de sable bétonnées et remplies d'eau. De tout temps, les mares ont assuré un lien entre les habitants d'un village. On les utilisait aux champs pour abreuver le bétail, on s'y retrouvait pour laver son linge; elles « canalisent » les inondations, on les sollicitait en

cas d'incendie... Au lendemain de la seconde guerre mondiale cependant, la généralisation de l'eau courante, les techniques agricoles nouvelles, une réputation de foyer à moustiques et de lieu dangereux pour les enfants incitèrent un grand nombre de communes et de particuliers à combler les mares, faisant ainsi disparaître la faune et la flore qu'elles abritaient.

Fort heureusement, la tendance s'inverse aujourd'hui comme le constate Benoit Allard, chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels de la région et coordinateur du « Plan mares » d'Eure-et-Loir : *« Les élus réalisent désormais l'intérêt de ces petites zones humides »* explique-t-il, évoquant les aspects paysager, pédagogique, socio-culturel et historique des mares. *« Elles ont aussi conservé leur intérêt en cas d'incendie dans les hameaux où il n'existe pas d'arrivée d'eau suffisante pour alimenter les pompes, sans oublier leur intérêt hydrologique : en cas d'orages ou de fortes pluies, les mares stockent d'importantes quantités d'eau ce qui*

évite les ruissellements, le gonflement des rivières et les inondations. Sur le plan écologique, ce sont également des réservoirs de bio diversité car nombre d'entre elles accueillent une flore et une faune parfois protégées au niveau européen. »

4725 mares déjà recensées !

Flavie Vassor était adjointe à la mairie de Saint-Sauveur-Marville quand le Conservatoire d'espaces naturels et le Conseil général entreprirent le recensement des mares communales du département dans le cadre d'un premier « plan mares » entre 2008 et 2012, plan destiné à recenser, valoriser et protéger ces zones humides. *« Nous avons comptabilisé 6 mares communales »* précise-t-elle. *« Mais il en existait beaucoup d'autres autrefois. Ainsi le parking de la salle polyvalente a-t-il été réalisé sur l'emplacement d'une ancienne mare. »*

Le Thymerais, région de plateaux et de vals oubliée des cours d'eau est une région riche en mares. Certaines ont même fait l'objet de

cultes particuliers, notamment autour de petits édicules nommés « *mariettes* », en référence sans doute à « *Marie* ».

Alors qu'un second « *plan mares* » a été engagé en 2013 visant à poursuivre les actions de sauvegarde et de réhabilitation entreprises depuis 2008 en direction des élus mais aussi des enfants et des particuliers, 4725 mares ont d'ores et déjà été recensées sur le département : « *On dénombre 3882 mares privées, 778 mares communales et 65 mares dans les forêts domaniales* » affirme Benoît Allard. Ces différents plans permettent également de répertorier les espèces faunistiques et floristiques qui se développent dans et autour des mares. Des inventaires s'articulant autour de 3 axes: les végétaux, les amphibiens et les odonates (ou libellules). Selon l'étude du Conservatoire botanique national du bassin parisien, sur les 1237 espèces floristiques indigènes du département, 291 seraient liées aux mares et plans d'eau, soit 23%, ce

qui souligne l'importance de la conservation de ces zones humides. Côté amphibiens, 11 espèces ont été dénombrées, entre grenouilles, tritons, crapauds et salamandres et 31 espèces d'odonates sur les 46 connues en Eure-et-Loir ont été recensées sur ces petits plans d'eau communaux.

Répartition des mares en 2013 en Eure-et-Loir

